



Déclaration sur la participation parlementaire au système interaméricain à travers ParlAmericas

Nous, parlementaires des Amériques et des Caraïbes membres des délégations parlementaires de nos parlements nationaux¹ respectifs, réunies à Bogotá, en Colombie, à l'occasion de la 19e Assemblée plénière de ParlAmericas,

Rappelant que la Résolution 1673 (XXIX-0/99) de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains a prévu la création d'un réseau parlementaire des Amériques lors d'une réunion de présidents des comités des relations extérieures des parlements et des congrès nationaux des États membres de l'OEA, qui a eu lieu au siège de l'OEA les 29 et 30 mars de l'an 2000, et durant laquelle il a été convenu de créer le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA);

Rappelant que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), aujourd'hui connu sous le nom de ParlAmericas, a été créé par les parlements nationaux de l'hémisphère lors d'une réunion inaugurale à Ottawa, au Canada, entre les 7 et 9 mars 2001, dans le but de promouvoir la participation parlementaire au système interaméricain et de contribuer au dialogue interparlementaire sur des thématiques importantes pour l'hémisphère;

Reconnaissant que ParlAmericas a été créée dans le but de promouvoir la participation parlementaire dans le système interaméricain et de contribuer au dialogue interparlementaire sur les thèmes importants pour la région, conformément à la Résolution 1673/99 de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA);

Reconnaissant que ParlAmericas est l'institution interparlementaire composée des législatures nationales des 35 États souverains des Amériques et des Caraïbes via laquelle des parlementaires de l'hémisphère se réunissent depuis 2001, afin de promouvoir le dialogue politique coopératif, faciliter la diplomatie parlementaire et favoriser l'échange de bonnes pratiques législatives;

Réaffirmant notre engagement envers la démocratie dans le respect de la séparation et de l'indépendance des institutions publiques, ainsi que des droits de la personne et des libertés fondamentales, conformément à la Charte démocratique interaméricaine;

Soulignant que le multilatéralisme, l'intégration régionale, la mondialisation et la promotion des droits de la personne et de la démocratie dans les relations internationales exigent une participation de plus en plus active des parlements dans les affaires internationales en tant qu'institutions dépositaires de la volonté du peuple;

Reconnaissant que ParlAmericas travaille activement avec les différents acteurs et instances qui composent le système interaméricain, comme différents organes et organismes de l'OEA, en particulier l'Assemblée générale, le Conseil permanent, le Secrétariat général, la Commission interaméricaine des femmes et le Groupe de travail interaméricain sur le leadership des femmes; ajoutons les différentes

¹ Délégations parlementaires des parlements nationaux du Belize, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Grenade, Guyane, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité et Tobago. Les délégations de la Bolivie et du Nicaragua ont indiqué qu'elles présenteraient la déclaration à la direction de leurs parlements respectifs.

instances du processus des Sommets des Amériques, comme le Groupe de révision de la mise en œuvre des initiatives des Sommets, les agences de l'ONU et autres institutions faisant partie du Groupe de travail conjoint des sommets et les forums de parties prenantes des Sommets des Amériques; et finalement, d'autres institutions parlementaires et espaces multilatéraux hémisphériques et régionaux;

Saluant l'intégration d'un mandat pour promouvoir la participation parlementaire à travers ParlAmericas comme faisant partie intégrante des Sommets des Amériques dans le [Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique](#) adopté le 9 juin 2022 par les chefs d'État et de gouvernement lors du 9e Sommet des Amériques;

Répondant aux engagements du Conseil de ParlAmericas figurant dans le document [Engagement en faveur de la participation parlementaire au processus des Sommets des Amériques](#), signé le 16 juin 2022 dans le cadre du 9e Sommet des Amériques;

Soulignant que la Résolution 5778/22 sur le renforcement de la démocratie adoptée lors de la 52e Assemblée générale de l'OEA, à Lima, au Pérou, prévoit l'organisation d'une session spéciale avec des parlementaires de ParlAmericas et d'autres organisations parlementaires régionales, afin qu'ils échangent sur les bonnes pratiques et des recommandations avec les États membres, en mettant l'accent sur la dimension de genre, avec l'objectif d'améliorer le dialogue parlementaire interaméricain;

Nous nous engageons à :

1. Participer activement, à travers ParlAmericas, aux différents espaces multilatéraux du système interaméricain pour représenter les intérêts de nos électeurs et présenter des perspectives parlementaires lors de discussions sur des questions importantes pour l'hémisphère, comme, entre autres, le changement climatique, l'égalité des genres et les droits des femmes, les migrations, le renforcement de la gouvernance démocratique, la lutte contre la corruption, le renforcement de l'État de droit, la défense des droits de la personne et la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales.;
2. Exercer un contrôle parlementaire de la mise en œuvre des engagements et des accords signés par nos États dans le cadre du système interaméricain et favoriser les principes de responsabilité et de transparence dans les organisations qui constituent ce système;
3. Faciliter la collaboration entre nos parlements et les missions permanentes de l'OEA établies par nos gouvernements, afin d'aborder des thèmes importants pour l'agenda du système interaméricain;
4. Informer sur l'élaboration du Plan stratégique 2023-2030 de ParlAmericas, qui comportera une vision pour le renforcement de la diplomatie parlementaire et de la participation parlementaire au système interaméricain, en accord avec des principes démocratiques communs;
5. Participer, à travers ParlAmericas, à la réunion spéciale avec des parlementaires qui sera organisée par le Conseil permanent de l'OEA, par l'entremise du Comité des questions juridiques et politiques (CAJP), et du Comité sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC), afin d'échanger sur les meilleures pratiques et produire des recommandations avec les États membres, en mettant l'accent sur la dimension de



genre, afin d'améliorer le dialogue parlementaire interaméricain, conformément à la Résolution 5778/22 sur le renforcement de la démocratie de la 52e Assemblée générale de l'OEA;

6. Contribuer au processus des Sommets des Amériques à travers ParlAmericas, en encourageant le dialogue interparlementaire dans l'hémisphère autour des thèmes abordés durant les Sommets et en promouvant des mesures législatives conformes aux engagements politiques pris par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques et des Caraïbes dans le cadre des Sommets, entre autres mesures conformes aux engagements du Conseil de ParlAmericas figurant dans le document [Engagement en faveur de la participation parlementaire au processus des Sommets des Amériques](#), signé le 16 juin 2022 dans le cadre du 9e Sommet des Amériques.

Signée le 2 décembre 2022